



Date de génération de ce justificatif : 26/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MONIQUE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 24 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

SELAS WEIL, LE BORGNE, RAULET et SIMON 17 Rue Sainte Thérèse BP 139 – 61000 ALENCON Tél. 02.33.82.43.60 / Fax : 02.33.26.08.08 Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Thomas LE BORGNE, en date du 6 juillet 2026, à ALENCON. Dénomination : MONIQUE. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 6 avenue du Général Giraud, 35800 Dinard. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 450030 euros Montant des apports en numéraire : 30 euros. Apports en nature : Un appartement situé à DINARD (ILE ET VILAINE) 6 avenue Paul Giraud d'un montant de 450000 euros. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.. Gérant : Monsieur Dominique TRASSIN, demeurant 52 rue de Cerisé, 61000 ALENCON Gérant : Madame Viviane TRASSIN, demeurant 52 rue de Cerisé, 61000 ALENCON La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo. Pour avis. Maître Thomas LE BORGNE

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
